FEDERATION SUISSE DE MARCHE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES PRESIDENTS ET CHEFS TECHNIQUES (AP & CT)

Avenches - samedi le 15 Novembre 2014

Bâle, le 3 décembre 2014

Ordre du Jour :

1) Elaboration, modification ou suppression d'articles dans le RO
2) Propositions de modification à soumettre à Swiss-Athletics
3) Elaboration du Calendrier 2015
4) Attribution des Championnats de Suisse 2016 et autres manifestations
5) Divers

L'Assemblée est ouverte par le Président A. Bordoli à 14h15 à Avenches.

Sont présents :

Membres du Comité FSM
Alberto Bordoli ; Président
Frédéric Bianchi ; Vice-Président
Daniele Albisetti ; Trésorier
Christine Celant ; Cheffe Technique
Excusée : Dominique Rothen ; Secrétaire (raison professionnelle)

Membres de Commissions
Christine Celant ; Responsable CT
Fréderic Bianchi ; Responsable CC
Dominique Ansermet (membre de la CC) & Jérôme Genet (Représentant de la Suisse Romande)
Excusé : Gabriele Polli ; Représentant du Tessin

Clubs	**Membres**	
CM Monthey (CMM)	Daniel Pasche	Fabienne Bonzon
CM Ecureuil La Poste (CME)	Claude Berner	
CM Cour Lausanne (CM Cour)	Heidi Maeder	Bernard Binggeli
Società Atletica Lugano (SAL)	Daniele Albisetti	
CM Yverdon (CMY)	Daniel Brot	Arlette Pochon
Association 200km de Vallorbe	François Primmaz	

Excusés / absents :

Carouge Marche + Club des Marcheurs de Genève (CMG) + ACVCM
Bernard Rindlisbacher, Michel Schneider, Peppo Galfetti.

Le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux Délégués. Il remercie Christine Celant pour l'organisation de cette Assemblée à Avenches.

Droit de votes :

1 voix membre d'honneur

9 voix pour les Clubs (6 clubs présents sur 8)

5 voix pour le CE et Commissions

Total = 15 voix // Majorité absolue = 8 voix // Majorité des deux tiers = 10 voix

Alberto Bordoli informe l'Assemblée qu'il n'y a pas de proposition à discuter concernant les deux premiers points à l'ordre du jour (Swiss-Athletics et RO).

Le Président passe ensuite la parole à la Cheffe Technique pour l'élaboration du calendrier 2015 et attribution des CS 2016.

Cette année Christine Celant n'a pas reçu à l'avance des propositions de dates pour 2015 de la part des Clubs. Le calendrier se discute donc avec les Délégués durant l'Assemblée. Une version provisoire du calendrier est mise sur pied par la Cheffe technique (en-annexe).

Le CS Hommes 35 km est en suspens pour 2015 à cause d'un nombre insuffisant d'athlètes pouvant parcourir la distance (et dans les standards des médailles) et aucun Club n'était intéressé à l'organiser en 2015.

Les CS Femmes 10 km + U18 Hommes 10 km + U18 Femmes 5 km n'a pas été attribué durant l'Assemblée. 2 Clubs (CME La Poste et les 200km de Vallorbe) sont pressentis et nous donnerons réponse d'ici le 07.12.2014.

Le CS La Poste + ACVCM : le lieu doit encore être confirmé par le CM Ecureuil et le CM Cour Lausanne en support. La date est le 10 mai 2015.

La prochaine **Assemblée du calendrier** aura lieu le **7 novembre 2015**. Le lieu sera communiqué plus tard.

Les **CS de 2016** suivants ont été attribués comme suit :

CM Yverdon : CS Hommes + CS Femmes 20 km + CS U20 Hommes 20 km + CS U20 Femmes 10 km

SAL Lugano : CS de Côte et CSI Femmes (5'000 m)

CM Monthey : CS Hommes 10'000 m + CS Femmes 5'000 m + CS U16 Hommes 5'000m + CS U16 Femmes 3'000m

CM Ecureuil : CS Femmes 10 km + CS La Poste + CS U18 Hommes 10 km + CS U18 Femmes 5 km

Les CS U20 Hommes 10km + CS U20 Femmes n'ont pas été attribués

Divers :

CS à Chiasso en octobre : U18 Hommes 10 km + U16 Femmes 5 km : comme le CE avait un avis partagé sur l'attribution ou non de deux médailles aux jeunes athlètes du CM Monthey, la discussion est ouverte avec les Délégués. Daniel Pasche, Michel Martin et d'autres personnes argumentent pour la remise de ces deux médailles. Après quelques minutes de discussions, A. Bordoli et D. Albisetti (organisateurs à Chiasso) changent d'avis et les médailles sont officiellement attribuées à ces deux athlètes. L'Assemblée confirme en votant par 11 voix pour cette attribution et 4 abstentions.

A la suite de cette affaire, le CE souhaite éclaircir ce point de règlement pour le futur (dès 2015). Jérôme Genet est mandaté pour ajouter ce point dans l'info annuelle envoyée aux Clubs : il sera préciser que les médailles des CS seront attribuées selon le standard des médailles et non pas selon le RO de Swiss-Athletics. Cette exception a existé depuis plusieurs années mais notre règlement la mentionner de façon pas assez précise. De **plus notre règlement sera pour la première fois communiqué à Swiss-Athletics** pour validation (ou pas) de leur part. Les Clubs ont en décidé ainsi par 10 voix pour, 3 contre et 2 abstentions.

En 2015 le **CM Monthey célèbre ses 50 ans**. Un repas de soutien ouvre les festivités le 12 décembre 2014.

Clef USB – soutien financier : Daniel Brot (CM Yverdon) propose d'acheter des clefs USB et de les vendre pour soutenir financièrement la FSM. Le CE soutient cette idée si les clubs s'engagent à en acheter 15 à l'avance. Le point est discuté avec les Délégués. Après quelques questions techniques et discussions, la proposition est rejetée par 9 voix contre, 4 pour et 2 abstentions.

Historique des podiums des CS de Marche : Michel Martin tient à jour l'historique des Champion(nes) de Suisse et des médaillé(e)s. Suite à l'introduction du standard des médailles aux CS, il demande comment gérer les athlètes qui terminent sur le podium des CS mais en-dehors des valeurs chronométriques du standard des médailles des CS ? Un débat s'engage dans l'Assemblée. F. Bianchi propose de faire figurer le

nom de l'athlète en ajoutant une remarque (*) mentionnant « hors standard ». Cette proposition est acceptée par 11 voix pour, 1 contre et 3 abstentions.